

Formulaire d'inscription 2015-2016



Nom : Prénom :

Date de naissance : Classe à la rentrée :

<http://lapolysonnerie.fr>

Nom du parent référent (pour élève mineur)	
Adresse	
Téléphone (portable et /ou fixe)	
E-mail	

Inscriptions aux activités de l'année 2015-2016

A cocher

	com-com	Hors com-com		com-com	Hors com-com
<input type="checkbox"/> Chorale adultes Saffri'Sonne.....	130 €	140 €	<input type="checkbox"/> Percussions* - à partir de 8 ans (CE2)..	250 €	275 €
<input type="checkbox"/> Chorale de 12 femmes - Why note ?...	200 €	210 €	<input type="checkbox"/> Instrument* - à partir de 8 ans (CE2)...	270 €	300 €
<input type="checkbox"/> Chorale Parents-enfants (6 ans mini).....	55 €	60 €	Entourez l'instrument choisi :		
<input type="checkbox"/> Formation musicale adultes.....	30 €	35 €	Basse – Flûte traversière – Piano – Cuivres – Guitare		
<input type="checkbox"/> Eveil artistique 1 - 4/5 ans (MS).....	110 €	120 €	* Nombre d'années de pratique :ans		
<input type="checkbox"/> Eveil artistique 2 - 5/6 ans (GS).....	110 €	120 €	* L'atelier des <u>Poly'sons</u> (1h) est <u>obligatoire</u> et inclus dans le tarif		
<input type="checkbox"/> Initiation musicale 1 - 6/7 ans (CP).....	110 €	120 €			
<input type="checkbox"/> Initiation musicale - 7/8 ans (CE1).....	110 €	120 €			

Adhésion à La Poly'Sonnerie :

- Individuelle 5 €
- Familiale (à partir de 2 adhérents)..... 7 €
- « J'ai besoin d'une attestation d'inscription »



Total (inscription et adhésion) : €

Nombre de chèques :

En signant ce document :

- ✓ J'autorise la prise de vue ainsi que la publication de l'image sur laquelle moi-même, mes enfants ou mes proches apparaissent, ceci, sur différents supports (écrits, électroniques, audio-visuels) et sans limitation de durée (Si autorisation refusée, le mentionner à côté de la signature).
- ✓ Je confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Poly'Sonnerie.

Signature :



<http://lapolysonnerie.fr>

**A CONSERVER
PAR L'ADHERENT**

REGLEMENT INTERIEUR

Eveil danse et musique

1. Les locaux

Les cours de l'atelier musique et danse se déroulent dans la salle de motricité de l'école maternelle Jacques Prévert sous réserve d'un strict respect des règles d'utilisation fixés par une convention tripartite : Mairie / Ecole / Associations Maniwa, la Poly'sonnerie

Pour des raisons de propreté et de respect du ménage effectué par les agents communaux et afin de garantir l'accueil et la sécurité des enfants :

- L'entrée des élèves se fera uniquement par la petite porte de la salle de motricité (côté Isac) et la sortie par la double porte principale (côté Isac)
- Les élèves doivent se déchausser sur la moquette, à l'entrée de la salle.

Les parents des jeunes enfants (de 4 et 5 ans) pourront, s'ils le souhaitent, les aider à se changer et les accompagner aux toilettes avant le début du cours.

Dans ce cas, les parents devront également se déchausser.

- les goûters (gâteaux et boissons) sont interdits à l'intérieur de l'école.

Afin de préserver l'espace de travail des enseignants de l'école et les rendez-vous parents d'élèves, seuls l'accès à la salle de motricité et aux sanitaires sont autorisés.

2- Horaires et responsabilité de chacun

Les élèves de l'atelier musique et danse sont sous la responsabilité des professeurs uniquement pendant la durée des cours. De ce fait, les parents accompagnateurs sont responsables des enfants en dehors de la salle de cours

3- Tenue :

Pour l'atelier musique et danse, il est nécessaire d'avoir une tenue souple et adaptée :

- caleçon long / legging ou jogging
- t-shirt / sweat shirt
- paire de chaussettes
- cheveux attachés

Pas de rythmiques, chaussons de danse, justaucorps ou jupette de voile.

4- Participation au spectacle de fin d'année :

La représentation en mai ou juin est un temps fort de la saison .C'est l'occasion de présenter le travail de l'année.

Les dates sont communiquées en début du deuxième trimestre. Nous vous demandons de prévenir les professeurs au plus tard fin avril en cas de non participation de votre enfant.

Une participation d'environ 3€ vous sera demandée pour les frais de costumes et d'accessoires du spectacle de fin d'année.

Les bureaux de Maniwa et de la Poly'sonnerie et l'équipe enseignante.